

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## 29 Haussmann Euro Crédit - Part C

FCP soumis au droit français

### Produit

Initiateur : SG 29 HAUSSMANN (Groupe SOCIETE GENERALE)  
ISIN: FR001400BQ78

<https://sg29haussmann.societegenerale.fr>  
Adresse : 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris

Autorité de tutelle de l'initiateur : Autorité des Marchés Financiers  
Date de production du document d'informations clés : 03/03/2023

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre**

### En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Fonds Commun de Placement

**Durée** : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans.

#### Objectifs :

L'objectif de gestion du FCP est, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, de surperformer l'indice ICE BofA Euro Corporate (ER00 Index), en s'exposant aux marchés internationaux de taux et de crédit. Cette gestion est mise en oeuvre de façon discrétionnaire au sein de l'OPCVM.

Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers.

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

La stratégie d'investissement du FCP consiste à investir essentiellement dans des titres de créances notés « Investment Grade » libellés en euros.

L'univers d'investissement de référence est composé de 90% de titres issus de l'ICE BofA Euro Corporate et 10% de l'ICE BofA BB High Yield.

Les autres instruments éligibles sont les émetteurs « high yield » notés entre BB+ et BB-, les titres à coupon variable ou flottant qui ne sont pas présents dans l'indice ER00. La gestion pourra également employer des produits dérivés (Futures, CDS) pour parvenir à leurs objectifs de gestion.

SG 29 Haussmann a retenu une approche ISR associant exclusions sectorielles et intégration des critères ESG (Best-in-Class/Best-Effort).

L'intégration des critères ESG a pour objectif de sélectionner les valeurs sur la base de leur comportement extra-financier (émissions carbone, santé, sécurité, rémunération actionnariat...) et en particulier sur leur capacité à transformer les enjeux du développement durable en vecteurs de performance.

Dans cette optique, seules les entreprises dont la note ESG est supérieure ou égale à B sur une échelle de AAA à CCC (CCC étant le plus mauvaise) dans la nomenclature MSCI, sont éligibles à l'univers d'investissement.

Dans le cadre de sa politique d'investissement, le FCP adopte une approche en amélioration de note.

En cas de dégradation d'un titre en portefeuille sous les seuils retenus dans la définition de l'univers d'investissement (i.e. une note ESG strictement inférieure à B et/ou une note de controverse rouge), le gérant privilégie par défaut une cession dans un délai raisonnable. Le choix du timing de vente est apprécié en fonction des conditions et opportunités de marché afin de limiter l'impact sur la performance financière du FCP.

Les limites méthodologiques de l'approche en matière d'analyse ISR concernent notamment la fiabilité des données extra-financières publiées par les entreprises ainsi que la méthodologie d'analyse non exhaustive et subjective mise en place par la société de gestion dans son approche « Best-in-Class » et « Best-Effort ».

Le fonds dispose du label ISR.

Le portefeuille du FCP est composé :

- de 70% à 100% maximum de l'actif net en obligations à taux fixe émis par des sociétés privées et libellés en euro et disposant d'une notation minimale de BBB-, selon l'échelle Standard and Poor's, ou à défaut une notation équivalente par une autre agence, ou jugée équivalente par la société de gestion.

La société de gestion s'appuie sur les notations externes et sur son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. Sur ces bases, elle prend des décisions d'investissement à l'achat et en cours de vie.

Les investissements pourront porter sur différentes zones géographiques.

L'exposition aux marchés de taux pourra varier entre 35% et 100% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des ETF et instruments dérivés listés simples et complexes.

L'exposition et l'investissement aux marchés émergents pourra varier entre 0% et 10% maximum de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs et/ou via des ETF et instruments dérivés listés simples.

La société de gestion s'appuie sur les notations inférieures à BBB-par S&P pour par une autre agence de notation équivalente sera permise dans la limitée 10% de l'actif net par le biais d'investissements en titres directs.

Toutefois, le FCP peut détenir à tout moment :

- Dans une limite de 10% maximum de l'actif net du FCP des obligations de qualité mais non notées. Les émissions non notées d'émetteurs notés sont reclassées dans le rating de l'émetteur, selon le rating de créance,
- Dans une limite de 10% maximum de l'actif net du FCP des titres dits spéculatifs, de notation comprise entre BB+ et BB- (Standard & Poor's) ou jugée équivalente par la société de gestion,
- Dans une limite de 5% maximum de l'actif net du FCP des obligations dont la notation est inférieure à BB- (ou jugée équivalente par des critères internes à la société de gestion) suite à une dégradation post-investissement.

Cependant, l'exposition aux titres spéculatifs sera limitée à 10% maximum de l'actif net du FCP.

La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre 0 et 10.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en parts ou actions :

- D'OPCVM français ou européens,
- D'OPCVM indiciels cotés de type UCITS EFT (Exchange Traded Funds),
- De FIA et fonds d'investissement de droit étranger respectant les critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier.

Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement peuvent être gérés, directement ou par délégation, ou non par la société de gestion ou une société liée.

Le FCP n'aura pas recours à l'investissement en Contingent Convertible Bonds (Cocos).

Le FCP pourra être exposé au risque de change à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au plus tard à 18h30 le jour ouvré précédant la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés.

**Valeur liquidative quotidienne :** La valeur liquidative est établie quotidiennement, sauf en cas de jour férié légal en France et/ou en cas de fermeture de la Bourse de Paris.

La part C réinvestit les sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées).

**Type d'investisseurs visés :** Cette part de fonds est ouvert à tout souscripteur.

**Recommandation :** Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. Ce FCP ne peut être souscrit par des « U.S. Persons » ou assimilés.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Ce produit a été catégorisé dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque moyen. La catégorie de risque associée à cet FCP est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque. L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de Contrepartie

Risque de Liquidité

Risque de Crédit

## Scénarios de performances

Scénarios		1 an	5 ans
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 719.96€	7 387.34€
	Rendement annuel moyen	-22.80%	-5.87%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 014.94€	4 695.55€
	Rendement annuel moyen	-19.85%	-14.03%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 726.26€	10 774.04€
	Rendement annuel moyen	-2.73%	1.50%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 305.79€	11 378.63€
	Rendement annuel moyen	3.05%	2.61%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10,000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Les évolutions futures de marché ne peuvent être précisément anticipées.

Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de rendements possibles tels que calculés à partir de performances récentes. Les performances réelles peuvent être plus faibles. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre FCP serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre FCP sont en effet assurées par le dépositaire de votre FCP.

## Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Investissement 10 000 €	1 an	5 ans
Coûts totaux	671.00€	1 558.11€
Réduction du rendement (par année)	6.80%	2.92%

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

### COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an.			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	5.00%	Incidence des coûts déjà inclus dans le prix que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0.00%	Incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement.
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.00%	Incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements. Ce taux incorpore des frais fixes ex-post plus représentatifs des frais réellement supportés par l'investisseur.
	Coûts de transaction de portefeuille	0.80%	Incidence des coûts encourus lorsque l'établissement financier achète ou vend des investissements sous-jacents au produit.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0.00%	Incidence des commissions liées aux résultats sur le rendement
	Commissions d'intéressement	0.00%	Incidence des commissions d'intéressement sur le rendement

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 5 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter SG 29 HAUSSMANN, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris, ainsi que sur le site internet : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.

## Autres informations pertinentes

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>.